



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-008-2018-08**

PUBLIÉ LE 8 AOÛT 2018

Sommaire

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2018-08-06-015 - Arrêté organisant la suppléance du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris du 10 août 2018 au 22 août 2018 inclus (2 pages)	Page 3
IDF-2018-08-06-016 - Arrêté organisant la suppléance du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris du 25 août 2018 au 26 août 2018 inclus (2 pages)	Page 6

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2018-08-06-015

Arrêté organisant la suppléance du préfet de la région
d'Île-de-France, préfet de Paris du 10 août 2018 au 22 août
2018 inclus



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES
PMM/SC/BCR

ARRÊTÉ

**organisant la suppléance du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris
du 10 août 2018 au 22 août 2018 inclus**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Yannick IMBERT, préfet, secrétaire général pour les affaires régionales d'Île-de-France ;
- VU** le décret du 14 juin 2017 portant nomination de M. Michel CADOT, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;
- VU** le décret du 12 juillet 2017 portant nomination de Mme Béatrice ABOLLIVIER, préfète de Seine et Marne ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°IDF-2018-04-25-007 du 25 avril 2018 portant organisation de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,
- CONSIDÉRANT** l'absence simultanée du 10 août 2018 au 22 août 2018 inclus du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales d'Île-de-France,
- SUR** proposition du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales d'Île-de-France,

ARRÊTE :

Article 1^{er}

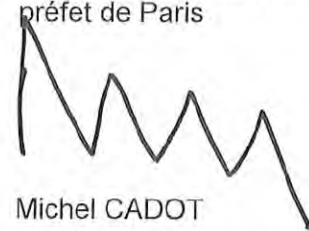
La suppléance du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris est assurée du 10 août 2018 au 22 août 2018 inclus par Mme Béatrice ABOLLIVIER, préfète de Seine et Marne.

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, et la préfète de Seine et Marne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 10 AOÛT 2018

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, connected peaks and valleys, resembling a stylized wave or a series of 'M' shapes.

Michel CADOT

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2018-08-06-016

Arrêté organisant la suppléance du préfet de la région
d'Île-de-France, préfet de Paris du 25 août 2018 au 26 août
2018 inclus



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES
PMM/SC/BCR

ARRÊTÉ

**organisant la suppléance du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris
du 25 août 2018 au 26 août 2018 inclus**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Yannick IMBERT, préfet, secrétaire général pour les affaires régionales d'Île-de-France ;
- VU** le décret du 14 juin 2017 portant nomination de M. Michel CADOT, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;
- VU** le décret du 12 juillet 2017 portant nomination de Mme Béatrice ABOLLIVIER, préfète de Seine et Marne ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°IDF-2018-04-25-007 du 25 avril 2018 portant organisation de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,
- CONSIDÉRANT** l'absence simultanée du 25 août 2018 au 26 août 2018 inclus du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales d'Île-de-France,
- SUR** proposition du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales d'Île-de-France,

ARRÊTE :

Article 1^{er}

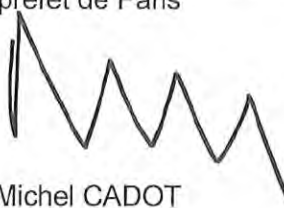
La suppléance du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris est assurée du 25 août 2018 au 26 août 2018 inclus par Mme Béatrice ABOLLIVIER, préfète de Seine et Marne.

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, et la préfète de Seine et Marne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 26 AOUT 2018

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris



Michel CADOT